

Arnas avait en outre quatre fiefs : Brameloup, à M. le marquis de Monspey ; Chamburcy, à M. Joseph-Léonard Baland ; Herbain, à M. d'Espinay de Laye ; Longsard, à M. Vert, avocat.

Le prieur était M. Louis-François Lemau.

En 1790, Arnas, qui comptait 375 habitants, fut compris dans le canton de la Campagne de Villefranche, dont il devint le chef-lieu après Villefranche et Gleizé ; la municipalité fut composée de :

MM. Antoine Boisson, maire ;

Nicolas Verrier, procureur de la commune ;

Deroche de Longchamp, colonel de la Garde nationale.

Le district de Villefranche fit à Arnas les ventes de biens nationaux suivantes : le 14 avril 1791, un domaine dépendant du prieuré, acquis par M. Louis-François Lemau, ex-prieur, au prix de 51,400 livres ; le 5 juillet, un domaine, dit des Rues, dépendant du monastère de la Visitation des Dames de Sainte-Marie de Villefranche, 61,100 livres, acquis en partie par MM. Régnié, procureur-syndic du district de Trévoux, et Deroche de Longchamp, propriétaire à Gleizé (deux ans après, ce dernier ayant émigré, la portion achetée par lui fut l'objet d'une nouvelle vente) ; le même jour, un domaine, dit grand domaine de Joutecrot, dépendant du même monastère, acquis, moyennant 77,300 livres, par M. Bernard, de Fareins, en Dombes ; le même jour, un domaine, dit petit domaine de Joutecrot, dépendant du monastère sus nommé, vendu au prix de 10,300 livres ; le 1^{er} septembre, un domaine, dépendant du monastère des religieuses Ursulines, de Villefranche, 80,200 livres, acquis en partie par MM. Marion de Béligny, Latour, d'Ouilly,